



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

À TOUS LES SYNDICATS DE LA FNIC-CGT

42^{ème} CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FNIC-CGT

De la convergence À LA VICTOIRE !

42^{ème}
CONGRÈS
EXTRAORDINAIRE



À Louan du 21 mars au 24 mars 2022

**DU
21 MARS
AU
24 MARS
2022
à LOUAN
(77)**

Notre 41^{ème} Congrès s'est tenu en visioconférence en décembre 2020. Il a permis le renouvellement de la Direction Fédérale pour trois ans, a approuvé très largement le rapport d'activité 2017-2020, ainsi que le bilan financier de la précédente mandature.

Mais son caractère distancié ne permettait pas de débattre sérieusement de nos orientations. C'est pourquoi le Congrès, instance fédérale suprême, a décidé de la tenue d'un Congrès extraordinaire physique sur les orientations, dès que les conditions le permettront.

En conséquence, le Comité Exécutif Fédéral, dans sa réunion du 21 et 22 septembre 2021, a convoqué le 42^{ème} Congrès extraordinaire de la FNIC-CGT, conformément à l'article 21 de nos statuts.

Le 42^{ème} Congrès extraordinaire de la FNIC-CGT se tiendra du 21 au 24 mars 2022 à Louan (77).

Ce Congrès aura une portée internationale, avec la présence de représentants d'organisations de différents pays et affiliations, et aussi la présence de la FSM.

Après débat au CEF, le document d'orientation sous forme de fiches sera envoyé dans les syndicats, en janvier 2022, tel qu'il avait été proposé par les groupes de travail

préparatoires au 41^{ème} Congrès, excepté la fiche « salaires » dont une nouvelle version sera proposée avec la grille fédérale réactualisée.

La Fédération organisera des réunions dans les régions pour la prise en compte la plus large possible de ces questions vitales pour le présent et l'avenir de notre syndicalisme de masse et de lutte de classes.

L'organisation du Congrès de la FNIC-CGT demande beaucoup de travail et d'engagement pour accueillir les centaines de délégués, organiser leur hébergement et les débats durant son déroulement.

NOUS VOUS DEMANDONS, EN CONSÉQUENCE, DE VOUS INSCRIRE DÈS MAINTENANT POUR PARTICIPER À CE MOMENT FORT DE NOTRE DÉMOCRATIE.

Une réponse rapide des syndicats pour inscrire les délégués facilitera la tâche de cette organisation politique et logistique.

Dès maintenant, un appel est fait pour que chaque syndicat débattre et décide de la participation au 42^{ème} Congrès extraordinaire de la FNIC-CGT et fasse remonter l'information à la Fédération en renvoyant le bulletin d'inscription. ■



42^{ème} CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FNIC-CGT



LOUAN du 21 mars au 24 mars 2022

INSCRIPTION AU 42^{ème} CONGRÈS

NOM			
PRENOM			
N° TEL (OBLIGATOIRE)			
SYNDICAT :			
ADRESSE :			
CONVENTION COLLECTIVE :			
TRAIN ou AVION	INSCRIPTION pour le bus qui partira du siège de la Fédération, porte de Montreuil : Lundi 10H <input type="checkbox"/> Vendredi (retour départ Louan) 9H <input type="checkbox"/>		
VOITURE : Adresse : Route de Montaiguillon, 77560 Louan. GPS : Lat N48°37'48.414, Long E30°29'28.729			
↓ CHOIX DE LA FORMULE CI-DESSOUS ↓			
Ce que comprend chaque formule ↓	FORMULE n°1 "Congrès" avec hébergement 420 euros/ pers.	FORMULE n°2 "sans hébergement" 305 euros/ pers.	
Participation aux frais de tenue du congrès (infrastructures, etc..)	X	X	
Hébergements pour 4 nuits (du lundi au vendredi) y compris petits déjeuners	X		
Déjeuners du lundi midi au jeudi midi	X	X	
Dîners du lundi, mardi, mercredi	X		
Soirée fraternelle (repas et spectacle)	X	X	
TOTAL EN EUROS :			
<i>Cocher la case si vous souhaitez un panier repas pour le vendredi midi :</i>			

HÉBERGEMENTS : les hébergements se font en bungalows doubles, composés d'une pièce commune, de sanitaires communs et de couchages dans des pièces séparées.
Les infrastructures du village ne nous permettent pas de vous proposer des hébergements individuels.

PARTICIPE AU SOUTIEN FINANCIER EN PRENANT EN CHARGE :

- Solidarité nouveaux/ petits syndicats (420 €)
- Membres du personnel administratif (420 € x nombre)
- Ou verse la somme de :

Si des problèmes de financement vous empêchent d'avoir un délégué au congrès, contacter la Fédération !
Tél.: 01 84 21 33 00

Pour que ces pré-inscriptions soient effectives, elles doivent être accompagnées des règlements correspondants à l'ordre de la FNIC-CGT - Case 429, 263 rue de Paris - 93514 MONTREUIL CEDEX. mail : secretariat.general@fnic-cgt.fr